

Emballages en plastique sombres : quel colorant choisir ? quel emballage choisir ?

Introduction

Utilisés dans de nombreux secteurs d'activité, les emballages en plastique de couleur sombre (noir, marron, bleu foncé, vert foncé...) font désormais partie des codes de marché. Toutefois, cette couleur sombre, obtenue grâce à l'utilisation de solutions colorantes contenant généralement du noir de carbone, empêche ces emballages d'être recyclés : **le pigment noir de carbone absorbe le rayonnement infra-rouge et ne permet pas à l'emballage d'être identifié en centre de tri pour être orienté vers sa filière de recyclage.**

Les fabricants de colorants et d'emballages se sont engagés et ont développé des solutions colorantes sombres détectables en centre de tri. Afin de démontrer la détectabilité de ces solutions, ils ont réalisé des tests chez les fabricants de machines de tri optique (Pellenc ST et Tomra) en suivant la [procédure standard développée par le COTREP](#).

La liste ci-dessous référence les solutions d'emballages et de colorants détectables, qui ont obtenu des résultats positifs lors des essais en suivant la procédure standard, et qui ont obtenu un avis positif du [COTREP](#) quant à la détectabilité de leur solution.

Liste (par ordre alphabétique)

1. Colorants sombres détectables validés* :

- **ADDICOLOR (ADDIPLAST GROUP)** : La détectabilité en centre de tri du colorant sombre « ADDILENE MB - SYI 40013 NOIR 131 » proposé par ADDICOLOR a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 3% et validée en février 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ADDICOLOR (ADDIPLAST GROUP)** : La détectabilité en centre de tri du colorant sombre « ADDILENE MB - SYI 40022 NOIR 135 » proposé par ADDICOLOR a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en octobre 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AMPACET** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « REC-NIR-BLACK 4900147-E » proposé par AMPACET a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 3% et validée en janvier 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AMPACET** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « REC-NIR-BLACK 1900302-EA » proposé par AMPACET a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 2% et validée en janvier 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AMPACET** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « REC-NIR-BLACK PE 302 (1900302-E) » proposé par AMPACET a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 6% et validée en février 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

- **AMPACET** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « REC-NIR-BLACK 7900135-E » proposé par AMPACET a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant entre 2 et 8% et validée en avril 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AMPACET** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « REC-NIR-BLACK 1900363-EA » proposé par AMPACET a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 10% et validée en avril 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#). Cet avis technique est également applicable pour les solutions colorantes AMPACET / REC-NIR-BLACK 1900374-E, 1900393-E et 1900343-EA
- **AMPACET** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « REC-NIR-BLACK 1900449-E » proposé par AMPACET a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 10% et validée en avril 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR PE 94000817 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR PE 94000828 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR PE 94000816 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR PP 94000725 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR PP 94000721 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR PE 94000828 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR NB90050202 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 2% et validée en novembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « RENOL BLACK NB91050173 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 2% et validée en novembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CESA® IR PE94000817 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en novembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CC10332941BG » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 4% et validée en mars 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CC10328646BG » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 4% et validée en mai 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NE94025585 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 4% et validée en novembre 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CC10315499BG » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 10% et validée en février 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CC01087465BG 7-69C158 CROMOFIX BLACK » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en mai 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CC01087468BG 7-69C166 CROMOFIX BLACK » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en mai 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « PL94820163 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en novembre 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « PE94000886 » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 1% et validée en janvier 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **AVIENT CORPORATION** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « CC10315499BG » proposé par AVIENT CORPORATION a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 10% et validée en juin 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ELIXANCE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NOIR NIR MO 38469 » proposé par ELIXANCE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 6% et validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ELIXANCE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NOIR NIR MO 42595 » proposé par ELIXANCE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 6% et validée en septembre 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ELIXANCE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NOIR NIR MO 42941 – Amagnétique » proposé par ELIXANCE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en février 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ELIXANCE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NOIR NIR MO 42941- Amagnétique » proposé par ELIXANCE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PS contenant 4% et validée en mai 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FINKE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « BLACK PPL IR 10124419 » proposé par FINKE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 5% et validée en octobre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FINKE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « BLACK PP IR 10609420 » proposé par FINKE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 5% et validée en octobre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

- **FINKE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « BLACK PE IR 10520420 » proposé par FINKE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PEHD contenant 5% et validée en octobre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FINKE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Fibaplast NIR detectable Black PET UV 10931416 » proposé par FINKE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 3% et validée en mars 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FINKE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Fibaplast NIR detectable Black PET UV 10145421 » proposé par FINKE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 4% et validée en avril 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FRANCE COLORS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Noir 14115 OP » proposé par FRANCE COLORS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 3% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FRANCE COLORS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NOIR 14790 OP » proposé par FRANCE COLORS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 2,5% et validée en juin 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FRANCE COLORS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NOIR 14791 OP » proposé par FRANCE COLORS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 2,5% et validée en juin 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FRANCE COLORS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « NOIR 14792 OP » proposé par FRANCE COLORS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 2,5% et validée en juin 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® PP9AB1677 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® PP9AB1687 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® PP9AB1717 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® PP9AB1707 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 4% et validée en septembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® HP9D18427 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en octobre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® HP9AB1897 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 5% et validée en janvier 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® HP9AB1887 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 5% et validée en février 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® HP9AB1907 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 5% et validée en février 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

- **GABRIEL CHEMIE** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Maxithen® HP9AB3417 » proposé par GABRIEL CHEMIE a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 4% et validée en juin 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **HOLLAND COLOURS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Holcobatch Black 115076 » proposé par HOLLAND COLOURS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant entre 1 et 1,2% et validée en juin 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **JJ PLASTALLOY** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « SIVA NIR DETECTABLE BLACK MB » proposé par JJ PLASTALLOY a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 7% et validée en février 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **LIFOCOLOR** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « 9005803F » proposé par LIFOCOLOR a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 2% et validée en octobre 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **LIFOCOLOR** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « 88007 » proposé par LIFOCOLOR a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 4% et validée en octobre 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **LIFOCOLOR** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « 18469 » proposé par LIFOCOLOR a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 5% et validée en octobre 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **LIFOCOLOR** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « 18469 » proposé par LIFOCOLOR a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 5% et validée en juillet 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **LYONDELLBASELL** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « POLYBATCH 73641 NIR » proposé par LYONDELLBASELL a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 5% et validée en mai 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **PLASTIKA KRITIS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « KRITILEN BLACK 92001-1 » proposé par PLASTIKA KRITIS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 2% et validée en juillet 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **PLASTIKA KRITIS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « KRITILEN BLACK 92002-1 » proposé par PLASTIKA KRITIS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 2% et validée en juillet 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **PLASTIKA KRITIS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « KRITILEN BLACK 92001-1 » proposé par PLASTIKA KRITIS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 2% et validée en octobre 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **PLASTIKA KRITIS** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « KRITILEN BLACK 92002-1 » proposé par PLASTIKA KRITIS a été testée avec des emballages plastiques rigides en PE contenant 2% et validée en octobre 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **SUKANO** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Tcc D0501-NIR » proposé par SUKANO a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 2% et validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **SUKANO** : La détectabilité en centre de tri du colorant marron « T cc D3004-NIR » proposé par SUKANO a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 4% et validée en mai 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **TOYO INK** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Lioplax NIR sorting black MB – PP 144BLK » proposé par TOYO INK a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 2% et validée en avril 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

- 
- **TOYO INK** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Lioplax NIR sorting black MB – PP 145BLK » proposé par TOYO INK a été testée avec des emballages plastiques rigides en PP contenant 2% et validée en avril 2020. L’avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
 - **TOYO INK** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Lioplax NIR sorting black MB –PET 017BLK » proposé par TOYO INK a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 2% et validée en avril 2020. L’avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
 - **TOYO INK** : La détectabilité en centre de tri du colorant noir « Lioplax NIR sorting black MB –PET 018BLK » proposé par TOYO INK a été testée avec des emballages plastiques rigides en PET contenant 2% et validée en avril 2020. L’avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

2. Emballages plastiques sombres détectables validés* :

- **ALPHAFORM** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « PPNOIRSNC » proposée par ALPHAFORM, contenant 4% de colorant noir détectable a été validée en février 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ANL Packaging** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « PP noir NIR detect » proposée par ANL Packaging, contenant 8% de colorant noir détectable a été validée en décembre 2019. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ANL Packaging** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « PP brun NIR detect » proposée par ANL Packaging, contenant 8% de colorant marron détectable a été validée en décembre 2019. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ANL Packaging** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « PET noir NIR detect » proposée par ANL Packaging, contenant 8% de colorant noir détectable a été validée en décembre 2019. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ANL Packaging** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « PET brun NIR detect » proposée par ANL Packaging, contenant 8% de colorant marron détectable a été validée en décembre 2019. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ANL Packaging** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « PP noir sans CB non-magnetic » proposée par ANL Packaging, contenant 4% de colorant noir détectable a été validée en janvier 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **BARTLING** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « Bartling Food Packaging » proposée par BARTLING contenant 6% de colorant noir détectable a été validée en mars 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **BUERGOFOL** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « PET2000NIR/TKF » proposée par BUERGOFOL contenant 3% de colorant noir détectable a été validée en mars 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **COOPBOX** : La détectabilité en centre de tri de la barquette XPS « PCIXXXX » proposée par COOPBOX contenant 8% de colorant noir détectable a été validée en août 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **DYNAPLAST** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « RPET Noir » proposée par Dynaplast, contenant 4% de colorant noir détectable a été validée en décembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **DYNAPLAST** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « MAXIPACK B1KH020VIOSC » proposée par Dynaplast, contenant 4% de colorant violet détectable a été validée en mars 2023. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **ESPERIA S.R.L** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « CPG152325|NIR/1 » proposée par ESPERIA S.R.L, contenant 3% de colorant noir détectable a été validée en mars 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FAERCH** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « CPET Noir ID » proposée par FAERCH, contenant 2% de colorant noir détectable a été validée en juin 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FAERCH** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « PP Noir ID » proposée par FAERCH, contenant 4% de colorant noir détectable a été validée en octobre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FAERCH** : La détectabilité en centre de tri des barquettes PET « APET » et « MAPET II » proposée par FAERCH, contenant 4% de colorant noir détectable a été validée en décembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

- **FAERCH** : La détectabilité en centre de tri de la barquettes PET « CPET red » proposée par FAERCH, contenant 4% de colorant rouge foncé détectable a été validée en décembre 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **FORMASPACK** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET/PE « NEGRO DETECTABLE /DETECTABLE BLACK » proposée par FORMASPACK, contenant 6% de colorant noir détectable a été validée en juin 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **GUILLIN EMBALLAGES** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « FCR 110H45 » proposée par GUILLIN EMBALLAGES, contenant 3% de colorant noir détectable a été validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **HARRIS** : La détectabilité en centre de tri du flacon PE « FLA RECT 50% rPEhd noir » proposée par HARRIS, contenant 3% de colorant noir détectable a été validée en novembre 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **JOKEY** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « JETS 12 » proposée par JOKEY, contenant 1,5% de colorant noir détectable a été validée en avril 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **Klöckner Pentaplast** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET/PE « kp kapture™ » proposée par Klöckner Pentaplast, contenant 3,8% de colorant noir détectable a été validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **Klöckner Pentaplast** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « kp kapture™ » proposée par Klöckner Pentaplast, contenant 3% de colorant noir détectable a été validée en mai 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **Knauf Industries** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « Kaplight 2 » proposée par Knauf Industries, contenant 3% de colorant noir détectable (Référence « 2 ») a été validée en juillet 2019. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **Knauf Industries** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « Kaplight 3 » proposée par Knauf Industries, contenant 3% de colorant noir détectable (Référence « 3 ») a été validée en juillet 2019. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **MAGIC PACK** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PS « VM182550NIR/B » proposée par MAGIC PACK, contenant 5% de colorant noir détectable a été validée en mars 2022. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **NEXT EMBALLAGES** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « Barquettes et Calages d'épaisseur d'au moins 600µm » proposée par NEXT EMBALLAGES, contenant 3% de colorant noir détectable a été validée en juillet 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **NEXT EMBALLAGES** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « Barquettes et Calages d'épaisseur d'au moins 450 µm » proposée par NEXT EMBALLAGES, contenant 4% de colorant noir détectable a été validée en juillet 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **NEXT EMBALLAGES** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « Barquettes et Calages marrons d'épaisseur d'au moins 350 µm » proposée par NEXT EMBALLAGES, contenant 4% de colorant marron détectable a été validée en juillet 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **Plastobreiz** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PS « POLYSTYRENE CF n°1 » proposée par Plastobreiz, contenant 5% de colorant noir détectable a été validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

- **Plastobreiz** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PS « POLYSTYRENE CF n°2 » proposée par Plastobreiz, contenant 5% de colorant noir détectable a été validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **Plastobreiz** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « POLYPROPYLENE CF n°1 » proposée par Plastobreiz, contenant 5% de colorant noir détectable a été validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **Plastobreiz** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PP « POLYPROPYLENE CF n°1 » proposée par Plastobreiz, contenant 5% de colorant noir détectable a été validée en février 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **SCOT Thermoformage** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « Alvéoles thermoformées APET Noires » proposée par SCOT Thermoformage, contenant 2% de colorant noir détectable a été validée en juin 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **SCOT Thermoformage** : La détectabilité en centre de tri de la barquette PET « Alvéoles thermoformées APET Marrons » proposée par SCOT Thermoformage, contenant 2% de colorant marron détectable a été validée en juin 2020. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **SEALED AIR** : La détectabilité en centre de tri de la gamme de barquettes PET/PE « DBExxxNK » noires d'épaisseur d'au moins 192 µm proposée par SEALED AIR, contenant 3,8% de colorant noir détectable a été validée en mars 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **SEALED AIR** : La détectabilité en centre de tri de la gamme de barquettes PET/PE « MEBxxxNK » noires d'épaisseur d'au moins 200 µm proposée par SEALED AIR, contenant 3,8% de colorant noir détectable a été validée en mars 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).
- **SEALED AIR** : La détectabilité en centre de tri de la gamme de barquettes PET/PE « EGExxxNK » noires d'épaisseur d'au moins 200 µm proposée par SEALED AIR, contenant 3,8% de colorant noir détectable a été validée en mars 2021. L'avis positif du COTREP est disponible au [lien suivant](#).

Points de vigilance :

- L'utilisation de chutes de production / matériaux recyclés pouvant contenir du noir de carbone dans l'emballage ou un taux d'incorporation plus important du colorant peut modifier les résultats.
- Bien que le COTREP ait émis un avis positif quant à la détectabilité de ces solutions, cela ne confirme pas directement la recyclabilité des emballages qui dépend de l'ensemble des éléments qui le constitue. Contactez votre interlocuteur Citeo habituel pour en savoir plus ou écrivez-nous à l'adresse suivante : prevention@citeo.com.

* *La liste ci-dessus est indicative et non exhaustive. Elle peut être mise à jour sur demande auprès de l'équipe Ecoconception & Réemploi de Citeo prevention@citeo.com. Les solutions seront ajoutées sur présentation d'un avis positif émis par le COTREP confirmant la détectabilité de la solution sur la base des résultats des tests de tri réalisés chez Pellenc ST et Tomra en suivant la « [Procédure de tests de tri optique COTREP évaluer la détectabilité d'emballages sombres lors des étapes de tri optique – COTREP](#) »).*
Une fois l'avis COTREP positif fourni, Citeo s'engage à les ajouter sous 30 jours après réception des pièces.